

Agreste Bourgogne

Numéro 161 - avril 2014



L'inventaire des vergers de 2013 : L'arboriculture est peu présente en Bourgogne

L'arboriculture en Bourgogne est une activité marginale au regard de l'arboriculture française, comme au sein de l'agriculture régionale.

Trois exploitations sur cinq ayant des vergers sont spécialisées en cultures fruitières.

Le verger de cerisiers domine par sa superficie, loin devant celui de pommiers. Cependant, très sensible aux aléas climatiques, il a perdu la moitié de sa surface depuis 1997.



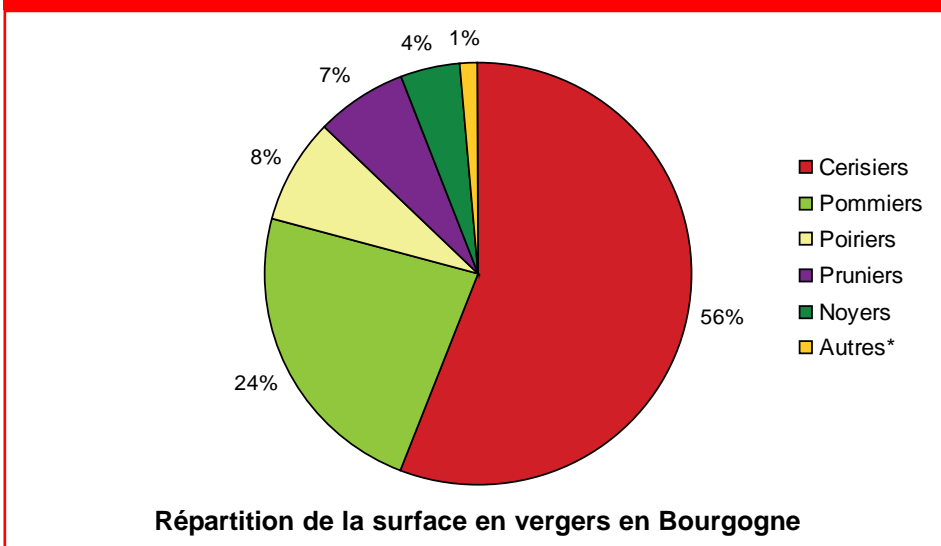
En Bourgogne, la surface dédiée à l'arboriculture est minime au sein de l'agriculture régionale et de l'arboriculture française. L'inventaire des vergers réalisé en 2013 permet de bien visualiser cette situation. Ainsi, avec 520 ha, la superficie bourguignonne de fruitiers occupe 0,03 % de la surface agricole utilisée (SAU) régionale et représente 0,4 % des vergers français. En quinzième place des régions arboricoles, la Bourgogne est très loin des cinq régions les plus importantes ; en effet, Rhône-Alpes, Aquitaine, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon détiennent 81 % de la surface du verger national. Toutes espèces confondues, la taille moyenne des vergers par exploitation en Bourgogne atteint 4,7 ha, soit 3,8 ha de moins que la moyenne des régions. Les cerisiers et les pommiers de table couvrent les quatre cinquièmes du verger bourguignon. Les autres vergers sont par ordre décroissant, les poiriers, les pruniers, les noyers et les

pêchers. Le kiwi est aussi présent mais occupe une place très réduite. L'âge moyen du verger bourguignon est de 23 ans, contre 18 ans en moyenne nationale. Près d'un tiers des vergers ont plus de 25 ans en Bourgogne. Seulement 8 % ont été plantés il y a moins de 5 ans, contre 13 % au niveau national. Le verger bio couvre près d'un dixième de la surface totale, principalement en pommiers et pruniers.

Une prédominance des cerisiers : 56 % des vergers bourguignons

En France, les pommiers couvrent la surface la plus importante, mais dans la région, ce sont les vergers de cerisiers, avec 290 ha, soit 4 % de la surface totale des régions. Ils sont situés principalement dans l'Yonne, dans les secteurs d'Auxerre-Sud et de Coulanges-la-Vineuse. Les trois quarts des surfaces en vergers leur sont consacrés. Cette culture est cependant en nette diminution dans le département où la surface des vergers

Les cerisiers, premier verger bourguignon



Répartition de la surface en vergers en Bourgogne

Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013
 Champ : vergers d'au moins 1 ha par espèce et par exploitation
 (0,5 ha pour la cerise, la poire et le raisin de table)

* Pêchers et kiwis

Un verger situé essentiellement dans l'Yonne

Surface en ha	Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	Bourgogne
Cerisiers	s		s	276	290
Pommiers	18	18	30	56	122
Poiriers	s	s	24	7	41
Pruniers	1		14	21	36
Noyers		s	s	16	23
Autres*	s		s	4	8
Total	32	27	81	380	520

Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013

Champ : vergers d'au moins 1 ha par espèce et par exploitation (0,5 ha pour la cerise, la poire et le raisin de table)

s = secret statistique

* Pêchers et kiwis

a été divisée par deux depuis 1997. Au regard de la sensibilité des cerisiers aux aléas climatiques, les arboriculteurs ont tendance à délaisser cette culture qui n'assure pas une production régulière, au profit notamment de la vigne. Cette mutation est favorisée par l'emplacement des vergers au sein de l'aire géographique de l'AOC viticole Bourgogne.

Les exploitations produisant des cerises mettent en valeur des vergers de 3,3 ha, soit 0,9 ha de plus que la moyenne nationale. La densité de plantation est de 316 arbres à l'hectare, soit 32 arbres de moins qu'au niveau national. Un hectare sur cinq date de plus de 25 ans ; l'âge moyen étant de 24 ans contre 18 ans au niveau national.

Les variétés de cerisiers implantées dans la région sont multiples. Cependant, les bigarreaux sont majoritaires, Burlat, Hedelfingen, Summit et Starking. Les cerisiers griottes n'occupent que 5 % de la surface.

Le rendement moyen des cerisiers bourguignons est inférieur aux autres régions et ce, même avec des conditions climatiques favorables. Sur la période 2007-2011, le rendement moyen est de 1,4 t/ha en Bourgogne contre 3,6 t/ha au niveau national. La production ne représente donc qu'une part infime de la récolte nationale. En 2012, suite à de mauvaises conditions climatiques, la récolte est très faible, 0,6 t/ha. Aussi, les modes de commercialisation se sont adaptés. Exceptionnellement, un tiers des fruits récoltés a été vendu à l'industrie de transformation. La moitié de la quantité restante a été commercialisée en vente directe aux consommateurs et aux restaurants.

Les pommiers bourguignons ne représentent qu'une infime part des pommiers français

Les vergers de pommiers de table couvrent 122 ha, répartis essentiellement dans l'Yonne et la Saône-et-Loire. C'est moins de 1 % de la surface de toutes les régions. Comme au niveau national, les vergers de pommes ont la surface moyenne par exploitation produisant des fruits la plus élevée. Elle atteint 5,8 ha en Bourgogne, bien en dessous des 9,5 ha en moyenne française. La moyenne des densités de plantation pour la Bourgogne se situe à 1 391 pieds à l'hectare, très en dessous des vergers nationaux, 1 720 arbres à l'hectare. A l'instar de la moyenne française, 14 % des arbres ont plus de 25 ans. Cependant, 2 % des vergers ont moins de 5 ans contre 14 % au niveau national. L'âge moyen du verger de pommiers bourguignons est de 20 ans, soit 5 ans de plus que la moyenne nationale.

Trois variétés de pommiers dominent dans la région, couvrant près de la moitié de la surface. Il s'agit des Golden, Gala et Delbard.

En 2012, la récolte de pommes a été désastreuse dans certaines régions

dont la Bourgogne. Les informations sur la commercialisation concerne donc la récolte 2011. Un quart des producteurs adhèrent à une organisation de producteurs (OP), la quantité commercialisée par l'OP représente 8 % de la récolte totale de pommes. Deux pommes sur cinq sont vendues à la grande distribution et aux centrales d'achat.

L'arboriculture : une activité minoritaire dans la région

Avec 111 exploitations ayant des vergers entrant dans le champ de l'inventaire, l'arboriculture ne concerne que 0,5 % des exploitations bourguignonnes. Il s'agit pour les trois quarts d'entre elles d'exploitations individuelles.

Trois exploitations sur cinq sont spécialisées en cultures fruitières et 21 % sont des exploitations spécialisées en viticulture, localisées essentiellement dans l'Yonne. Les deux tiers des exploitations sont des moyennes et grandes.

Les exploitations spécialisées en cultures fruitières emploient en moyenne 1,2 Unité de Travail Annuel (UTA) soit l'équivalent de 1,2 personne à temps complet.

En 2013, un tiers des exploitants ayant des vergers ont plus de 60 ans. Les producteurs âgés de moins de 40 ans représentent 12 % de la profession enquêtée. L'âge moyen est de 53 ans, soit 1 an de plus que la moyenne des exploitants bourguignons. Il atteint 57 ans dans les exploitations spécialisées en cultures fruitières.

Nadine VIATTE

Répartition des circuits de commercialisation en 2012

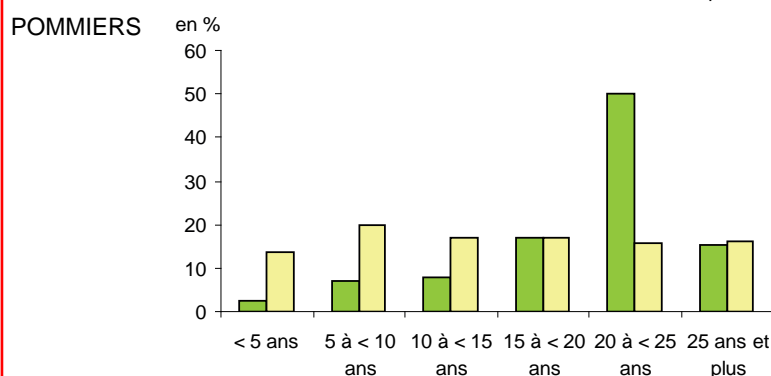
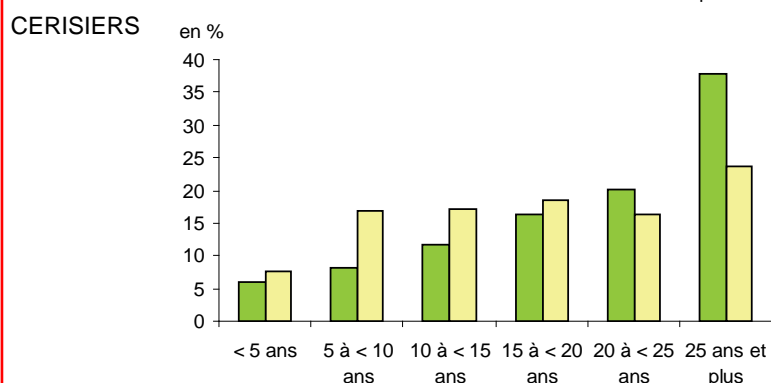
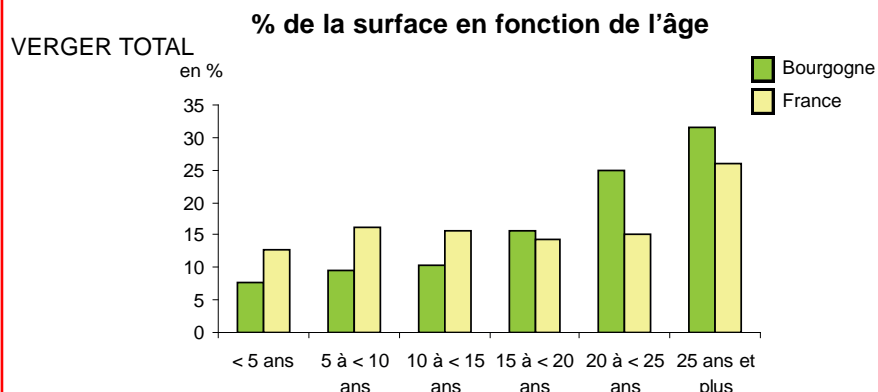
Quantité commercialisée en %	Pommes *	Cerises
en organisation de producteurs (OP)	7,7	0
par grossiste hors OP	15	8,9
par commissionnaire, expéditeur hors OP	0	18,1
en vente directe, consommateurs, restaurants	17,8	33,9
à la grande distribution centrales d'achat, direct	39,9	7,7
à l'industrie de transformation	19,5	31,5

Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013

Champ : vergers d'au moins 1 ha par espèce et par exploitation (0,5 ha pour la cerise, la poire et le raisin de table)

* en 2011

Un verger bourguignon âgé



Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013
 Champ : vergers d'au moins 1 ha par espèce et par exploitation
 (0,5 ha pour la cerise, la poire et le raisin de table)

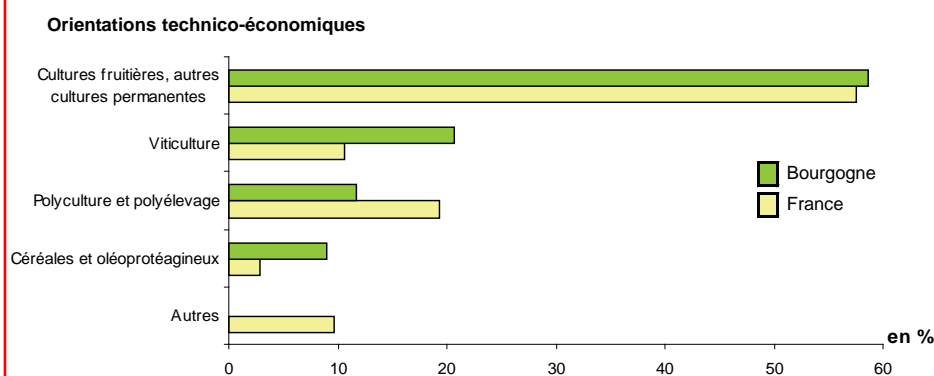
Les vergers bourguignons au recensement agricole 2010

Depuis 1988, les vergers bourguignons ont perdu un tiers de leur surface. En 2010, la surface des vergers (9 espèces*) compte 120 ha de moins qu'en 2000, soit une diminution de 16 %, évolution proche de la moyenne française (-17 %). Le rythme des disparitions d'exploitations produisant des fruits a été plus soutenu (-31 %). La taille moyenne par exploitation, toutes espèces confondues, a donc augmenté mais moins qu'au niveau national.

*pomme, poire, pêche-nectarine, prune, abricot, cerise, noix, kiwi, agrumes



Une activité complémentaire pour deux exploitations sur cinq



Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013
 Champ : vergers d'au moins 1 ha par espèce et par exploitation
 (0,5 ha pour la cerise, la poire et le raisin de table)

Définitions

- **L'unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur un an.
- **PBS** : Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production et permet de classer les exploitations, en **moyennes et grandes exploitations**, quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en **grandes exploitations** quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.
- **Otex** : La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (Otex)**. Une exploitation spécialisée dans une production tire au moins deux tiers de sa PBS de cette activité.

Méthodologie

L'inventaire national des vergers est prescrit par le décret n°2011-670 du 14 juin 2011. Il s'agit de mettre en place le descriptif des lots d'arbres fruitiers de certaines espèces au niveau communal, afin de suivre annuellement l'évolution des superficies arboricoles et du potentiel de production des arbres.

L'inventaire national des vergers a été réalisé au printemps 2013. Tout le territoire a été enquêté.

L'inventaire couvre les principales espèces fruitières : fruits à noyaux, fruits à pépins et fruits à coque.

L'unité enquêtée est l'exploitation agricole ayant déclaré au recensement agricole 2010 une surface :

- d'au moins un hectare en vergers de pommiers ou de pêchers, ou d'abricotiers, ou de pruniers, ou de kiwis, ou de noyers ou d'agrumes

ou

- d'au moins 50 ares en vergers de poiriers, ou de cerisiers, ou de raisins de table.

On appelle **verger** une plantation régulière entretenue (taille annuelle, traitements réguliers) d'arbres fruitiers récoltés et commercialisés (pour la consommation humaine ou pour l'industrie), d'une densité d'au moins 100 pieds à l'hectare, soit un écartement maximum de 10 mètres sur dix. Cette densité peut, par exception, ne pas être atteinte dans le cas de certains vergers (plantations régulières et entretenues) constitués par des arbres à fort développement ou cultivés en zone sèche comme le noyer ou l'olivier. Ainsi, pour les vergers de noyers « traditionnels », on admettra des densités de l'ordre de 80 arbres à l'hectare (écartement de 10 mètres sur 12).

Pour en savoir plus

Agreste Primeur n°277 - janvier 2012 : « Les noyers sont désormais le deuxième verger français »

Sites internet : www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste Bourgogne - N°161 - avril 2014



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne
Service régional de l'information statistique et économique
4 bis rue Hoche - BP 87865
21078 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99
Mail : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr
www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Jean-Roch Gaillet
Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE
Composition, impression : SRISE
Crédit photos : SRISE
ISSN : 1293 - 1748 - Dépôt légal : à parution
Prix : 2,50 € - Abonnement : 35 €

© AGRESTE 2014

